

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 22 mai 2025

DELIBERATION N°1/2025

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2024

**Nombre de
conseillers : 10**

L'an deux mil vingt-cinq, le 22 mai à 18h, le Comité des écoles légalement convoqué s'est réuni en Mairie de Saint-Georges-sur-Eure en session ordinaire sous la présidence de Mme Françoise MAILLY.

Présents : 6

Date de convocation : 12 mai 2025

Pouvoirs : 0

Etaient présents : Mme Françoise MAILLY, Mme Virginie CARTON, M Christian JAMINAIS, Mme CORREIA, Mme PICOUL-LEHOUX, Mme DEPEINT

Votants : 6

Absents ou excusés : M. Jacky GAULLIER, Mme BOUDET, Mme BLETIO, Mme BLANPAIN

Secrétaire de séance : Mme Virginie CARTON

Mme Françoise MAILLY présente le compte administratif 2024 du budget de la Caisse des Ecoles de l'ordonnateur, celui-ci étant absent excusé.

Section de fonctionnement :

Recettes = 26 000.00

Dépenses = 31 907.11

Section d'investissement :

Recettes = 128.92

Dépenses = 1 077.90

Etant donné les reports de résultat des exercices précédents :

Résultat reporté fonctionnement + 14 319.91

Résultat reporté investissement + 410.46

En conséquence le résultat de clôture de l'exercice 2024 est de :

En section de fonctionnement : + 8 412.80

En section d'investissement : - 538.52

Le compte administratif tel que présenté est conforme dans ses écritures au compte de gestion établi par le Trésorier de Chartres métropole.

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Décide d'approuver le Compte Administratif pour l'exercice 2024 du budget de la Caisse des écoles.

Pour extrait certifié conforme
Mme la Présidente de séance

Françoise MAILLY



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification.

Date de mise en ligne : **23 MAI 2025**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Séance du 22 mai 2025

DELIBERATION N°2/2025
VOTE DU COMPTE DE GESTION 2024

**Nombre de
conseillers : 10**

L'an deux mil vingt-cinq, le 22 mai à 18h, le Comité des écoles légalement convoqué s'est réuni en Mairie de Saint-Georges-sur-Eure en session ordinaire sous la présidence de Mme Françoise MAILLY.

Présents : 6

Date de convocation : 12 mai 2025

Pouvoirs : 0

Etaient présents : Mme Françoise MAILLY, Mme Virginie CARTON, M Christian JAMINAIS, Mme CORREIA, Mme PICOUL-LEHOUX, Mme DEPEINT

Votants : 6

Absents ou excusés : M. Jacky GAULLIER, Mme BOUDET, Mme BLETIO, Mme BLANPAIN

Secrétaire de séance : Mme Virginie CARTON

Considérant que l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2024 a été réalisée par le Trésorier de Chartres métropole et que le Compte de Gestion établi par ce dernier est conforme au Compte Administratif de la Caisse des écoles.

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Décide d'approuver le Compte de Gestion pour l'exercice 2024 du budget de la Caisse des écoles.

Pour extrait certifié conforme
Mme la Présidente de séance



Françoise MAILLY

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification.

Date de mise en ligne : **23 MAI 2025**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Séance du 22 mai 2025

DELIBERATION N°3/2025
AFFECTATION DU RESULTAT 2024

**Nombre de
conseillers : 10**

L'an deux mil vingt-cinq, le 22 mai à 18h, le Comité des écoles légalement convoqué s'est réuni en Mairie de Saint-Georges-sur-Eure en session ordinaire sous la présidence de Mme Françoise MAILLY.

Présents : 6

Date de convocation : 12 mai 2025

Pouvoirs : 0

Etaient présents : Mme Françoise MAILLY, Mme Virginie CARTON, M Christian JAMINAIS, Mme CORREIA, Mme PICOUL-LEHOUX, Mme DEPEINT

Votants : 6

Absents ou excusés : M. Jacky GAULLIER, Mme BOUDET, Mme BLETIO, Mme BLANPAIN

Secrétaire de séance : Mme Virginie CARTON

Considérant les résultats de clôture du Compte Administratif 2024 :

En section de fonctionnement : + 8 412.80

En section d'investissement : - 538.52

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration, à l'unanimité, décide :

- d'affecter le résultat de la section de fonctionnement comme suit :
 - o couverture du besoin de financement en investissement : 538.52 €
 - o excédent reporté en section de fonctionnement : 7 874.28 €

Pour extrait certifié conforme
Mme la Présidente de séance



Françoise MAILLY

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification.

Date de mise en ligne : **23 MAI 2025**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Séance du 22 mai 2025

DELIBERATION N°4/2025
BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2025

**Nombre de
conseillers : 10**

L'an deux mil vingt-cinq, le 22 mai à 18h, le Comité des écoles légalement convoqué s'est réuni en Mairie de Saint-Georges-sur-Eure en session ordinaire sous la présidence de Mme Françoise MAILLY.

Présents : 6

Date de convocation : 12 mai 2025

Pouvoirs : 0

Etaient présents : Mme Françoise MAILLY, Mme Virginie CARTON, M Christian JAMINAIS, Mme CORREIA, Mme PICOUL-LEHOUX, Mme DEPEINT

Votants : 6

Absents ou excusés : M. Jacky GAULLIER, Mme BOUDET, Mme BLETIO, Mme BLANPAIN

Secrétaire de séance : Mme Virginie CARTON

Suite au vote du compte administratif et à l'affectation des résultats de celui-ci, il y a lieu d'adopter un budget supplémentaire au budget primitif 2025.

Celui-ci s'équilibre à 7 874.28 € en section de fonctionnement et à 538.52 € en section d'investissement.

Le Comité, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Décide d'approuver le budget supplémentaire pour l'exercice 2025 du budget de la Caisse des Ecoles.

Pour extrait certifié conforme
Mme la Présidente de séance

Françoise MAILLY



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification.

Date de mise en ligne : **23 MAI 2025**